

COMMUNIQUE DE PRESSE :

La CPIDH de l'OCI condamne fermement la poursuite des exécutions d'enfants palestiniens par les forces d'occupation israéliennes, rejette catégoriquement l'affirmation israélienne absurde au sujet du Golan syrien occupé et appelle à la fin immédiate de l'occupation israélienne en Palestine et dans tous les autres territoires arabes occupés

Djeddah le 5 mai 2016 :

La Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (CPIDH-OCI) suit avec une grande préoccupation les agressions scandaleuses israéliennes incessantes contre les Palestiniens au niveau des différents points de contrôle à travers les territoires occupés. Ces exécutions barbares, qui sont maintenant condamnées à l'échelle internationale, sont des actes flagrants de crimes de guerre qui compromettent davantage tout espoir d'un processus de paix réussie dans la région.

L'année 2016 a connu une forte recrudescence des violations israéliennes des droits humains et de la violence contre le peuple palestinien. Depuis novembre 2015, plus de 313 Palestiniens ont été tués et plus de 3.000 autres ont été blessés à la suite d'agressions militaires israéliennes contre des Palestiniens non armés, dont des enfants pour la plupart. En outre, Israël continue d'implanter des colonies de peuplement illégales sur les terres palestiniennes confisquées dans les territoires palestiniens internationalement reconnus, toutes choses qui compromettent considérablement les perspectives de la solution à deux états.

La ville d'al-Quds / Jérusalem a également été témoin d'une augmentation notable des tentatives de sa judaïsation menées à travers les politiques de contrôle et d'isolement de la ville sainte de son environnement palestinien. Depuis le début de 2016, il y a eu plus de 330 attaques perpétrées par les forces d'occupation et les colons extrémistes contre les sanctuaires islamiques et chrétiens à Jérusalem, y compris la mosquée d'Al-Aqsa, à l'intérieur de laquelle le Gouvernement israélien continue de mener des travaux d'excavation et d'imposer des restrictions sur la liberté de mouvement et l'accès des musulmans aux lieux de culte.

Au cours de sa 9^{ème} session ordinaire, le Groupe de travail de la CPIDH sur la Palestine a longuement discuté de la situation actuelle en Palestine, en écoutant notamment, des comptes rendus de témoins oculaires faits par certains membres de la Commission qui ont visité ces zones récemment. Ceux-ci ont souligné avec regret que le mode de vie dévastateur imposé au peuple palestinien sous occupation, était intenable et qu'il était nécessaire que la communauté internationale trouve des solutions concrètes.

La CPIDH a également discuté de la récente violation flagrante israélienne de toutes les lois internationales pertinentes, en organisant une session de conseil des ministres sur les hauteurs du Golan syrien occupé suivie de déclarations faites par le chef du gouvernement israélien qui a fait entendre que le "Golan restera aux mains d'Israël pour toujours". La CPIDH a condamné cette escalade qui intervient dans le cadre des efforts constants déployés par la puissance occupante pour consolider l'annexion du Golan occupé, au mépris total des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, ainsi que des principes du droit

international. La CPIDH a souligné que ces violations ne doivent pas passer inaperçues et a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU et les États membres de l'OCI siégeant actuellement au sein du Conseil de sécurité de prendre les mesures appropriées contre Israël pour ses actions illégales dans tous les territoires arabes occupés. Ces actions compromettent gravement les perspectives de parvenir à la paix dans la région, et refusent une protection internationale au peuple palestinien et d'autres peuples arabes sous occupation, a ajouté la CPIDH.

La CPIDH a également salué la dernière résolution de l'UNESCO qui rejette l'utilisation de l'expression de "Mont du Temple" pour se référer à la mosquée d'Al-Aqsa, en insistant sur le fait que le sanctuaire fait partie du patrimoine islamique de Jérusalem et qu'elle continuera d'utiliser le nom d'Al-Aqsa /Al-Haram Al-Charif dans toute sa documentation officielle.

En outre, la CPIDH a salué le mouvement croissant de *boycott, de désinvestissement et de sanctions* (BDS), ce qui prouve sa légitimité et le très large soutien dont il bénéficie et a appelé à une coopération accrue entre tous les acteurs internationaux pour arrêter les activités économiques illégales de toutes les compagnies impliquées dans les territoires occupés. La Commission a également salué l'initiative française de tenir cette année une réunion permettant de faire avancer le processus de paix et espère que cette initiative ouvrirait la voie à un processus de paix durable et juste. La Commission a également demandé aux États Membres de l'OCI d'intensifier leurs efforts à tous les niveaux, y compris au Conseil de sécurité des Nations Unies pour mettre immédiatement fin aux hostilités en cours en vue d'éviter la perte de vies innocentes et mettre un terme à l'occupation israélienne.

Pour plus d'informations: veuillez visiter le site Web de la CPIDH : www.oic-iphrc.org